

www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Janvier 2014

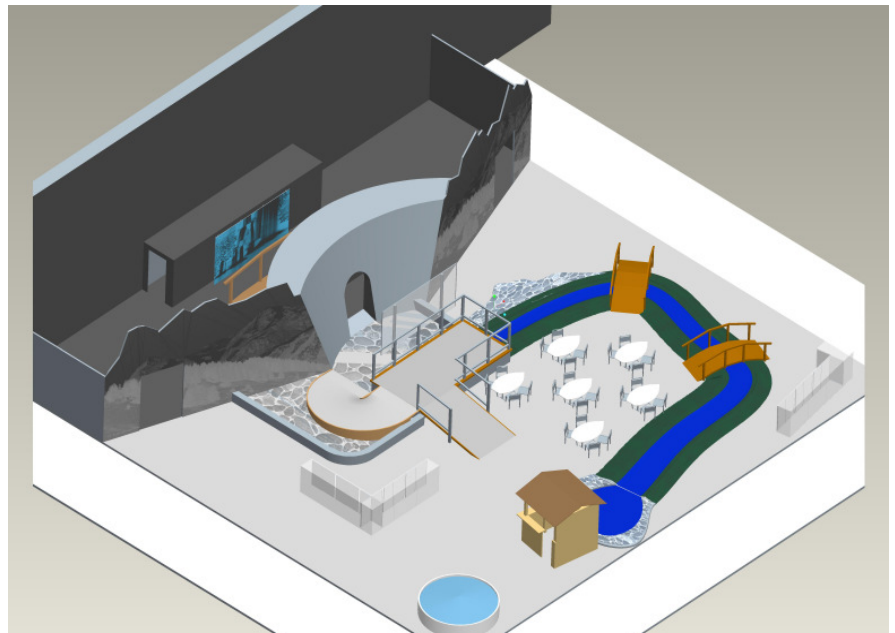
Un véritable paysage fluvial fascinera le public

La Fédération Suisse de Pêche FSP recréera la magie d'un véritable paysage fluvial lors de l'exposition « Pêche Chasse Tir » en février prochain. La reconstitution du biotope avec tous ses problèmes et pistes de solutions agira sans aucun doute comme un aimant sur le public.

Incroyable, mais vrai : du 13 au 16 février 2014, un ruisseau symbolisant les cours d'eau suisses traversera la halle d'exposition de BERNEXPO. Oui, celle-ci se métamorphosera en véritable espace réservé au cours d'eau avec un paysage de rives et des ponts et chemins que les visiteurs pourront emprunter. La FSP souhaite ainsi montrer de manière claire et sympathique le fonctionnement du biotope des cours d'eau et les conditions nécessaires à la protection et au développement des populations de poissons en Suisse.

Une cascade

En plus du ruisseau, une cascade stylisée avec jeu de lumières sera mise en vedette. Elle symbolisera à la fois l'origine de l'eau et l'alimentation de la centrale hydraulique. Mais c'est loin d'être tout ce que le stand de la FSP à l'expo « Pêche Chasse Tir » aura à propo-



Aperçu du séduisant stand de la FSP à l'exposition « Pêche Chasse Tir »

ser. Dans le cadre d'un véritable univers de découverte et d'expérimentation, tous les thèmes importants pour les poissons et les pêcheurs seront fidèlement présentés : caractère adapté aux poissons des turbines, conséquences de débits résiduels insuffisants, altérations de l'habitat, etc., mais aussi bons exemples d'aménagements

de ruisseaux et de renaturations.

Informations et restauration

La FSP mettra cette grande et séduisante surface d'exposition à profit pour communiquer les informations nécessaires et clarifier les divers tenants et aboutissants. Bien entendu, les

partenaires de longue date auront également leur place au stand. Ce sera par exemple le cas du 111er-Club, qui soutient généreusement la manifestation. Le Centre suisse de compétences pour la pêche et la revue « Petri Heil » disposeront, eux aussi, de leurs propres stands. Une boutique permettra d'acheter différents articles. Le bien-être physique ne sera évidemment pas oublié non plus. A la fin du tronçon de ruisseau naturel se dresse-

ra une cabane de pêcheurs où l'on pourra manger, boire, discuter : bref, profiter de la vie.

Une salle de classe

La FSP organisera à nouveau un programme scolaire spécial pour les classes d'écoles. Dans le même temps, de nouveaux outils pédagogiques pour les écoles et associations seront mis au point et présentés à l'expo « Pêche Chasse Tir ». Une « salle de classe » dé-

diée sera aménagée pour ce faire. Il s'agira d'une pièce distincte, mais constituant visuellement un ensemble avec le stand. Et, comme dans la vraie vie, la salle de classe pourra bien entendu être fermée afin de l'isoler du bruit extérieur, de permettre un travail concentré – sans compter qu'aucune école ne peut risquer que les feuilles de contrôle disparaissent la nuit...

Kurt Bischof

La Convention de Berne recommande une action résolue pour le Doubs

Avancée dans la sauvegarde du Doubs, donc du « roi du Doubs », menacé. Les Etats signataires de la Convention de Berne ont décidé de mesures début décembre, à Strasbourg. La Fédération Suisse de Pêche FSP, Pro Natura et le WWF Suisse réagissent positivement.

La Convention de Berne a adopté début décembre des recommandations sur la manière dont la Suisse et la France doivent sauver la rivière unique qu'est le Doubs. Pro Natura, la FSP et le WWF Suisse réclament ensemble une mise en œuvre prochaine de ces recommandations d'experts.

Dernière chance pour le « roi du Doubs »

Pour eux, l'objectif à long terme est l'instauration d'un statut juridique détaillé, spécifique à la rivière frontalière franco-suisse, qui compte parmi les tronçons de cours d'eau les plus précieux de Suisse. C'est le seul moyen de préserver le « roi du Doubs », menacé



La Fédération Suisse de Pêche a élu "Poisson de l'année 2013" le Roi du Doubs - une espèce très proche de l'extinction.

PHOTO ROGGO

d'extinction, et le caractère unique de la rivière pour les générations futures. Le Doubs doit être mieux protégé. Les experts de Strasbourg ont esquissé la voie à suivre pour cela : lors de la session du Comité permanent de la Convention de Berne, les pays signataires de la Convention ont adopté des recommandations pour la sauvegarde du Doubs, la rivière frontalière franco-suisse. Celles-ci sont

le résultat d'une plainte déposée en 2011 par Pro Natura, le WWF Suisse et la FSP auprès de la Convention de Berne.

Faire progresser la mise en œuvre

Les associations se réjouissent de ce dénouement, mais soulignent que pour pouvoir avoir un réel impact, les recommandations doivent d'abord être appli-

quées. « Des recommandations ne suffiront pas à elles seules à sauver le « roi du Doubs » et d'autres espèces menacées d'extinction, ni à préserver le paysage fluvial unique pour les générations à venir », met en garde Roland Seiler, président central de la Fédération Suisse de Pêche. Friedrich Wulf, responsable de projet Politique et Affaires internationales de Pro Natura, estime que les autorités suisses et françaises ont à présent elles aussi des devoirs : « Nous attendons des autorités suisses et françaises qu'elles appliquent rapidement et résolument les recommandations des experts. Et nous surveillerons leur respect avec une extrême vigilance. »

Des objectifs mesurables

Les experts de la Convention de Berne ont recommandé une mise en œuvre

de toutes les mesures nécessaires d'ici 2016, afin de recréer des conditions favorables à la préservation du biotope et des populations de « rois du Doubs ». Les points suivants ont entre autres été recommandés à cette fin : améliorer la libre circulation des poissons dans la rivière, supprimer dans la mesure du possible les anciens seuils, éliminer les nuisances dues à l'exploitation par éclusées des centrales hydrauliques dans le cours supérieur de la rivière, modernisation rapide des stations d'épuration le long du Doubs et réduction de la pollution par des engrais liée à l'exploitation agricole du bassin versant. Aux yeux des associations écologistes et de pêche, ces recommandations à la Suisse et à la France sont importantes et adaptées. D'ici à la prochaine session de la Convention de Berne en 2014, la Suisse devra présenter un plan d'action dé-

taillé des mesures en faveur de la sauvegarde du « roi du Doubs », avec un calendrier serré.

Une meilleure protection pour le Doubs

L'objectif à long terme des organisations de pêche et de protection de la nature est d'obtenir un meilleur statut de protection pour la rivière. « La nature doit redevenir prioritaire dans et au bord du Doubs pour que le « roi du Doubs », fortement menacé d'extinction, ait une chance de survivre », a déclaré Thomas Ammann du WWF Suisse. Ce paysage fluvial du nord-ouest helvétique, unique en Suisse, a besoin d'une meilleure protection. C'est pour atteindre ce but que les organisations souhaitent un statut juridique spécifique.

pd

Poisson de l'année 2013 : la mobilisation en valait la peine

Les décisions de la Convention de Berne (texte principal) constituent un merveilleux cadeau de Noël pour la Fédération Suisse de Pêche FSP ! La FSP a en effet élu le « roi du Doubs » poisson de l'année 2013, réussissant ainsi à attirer l'attention sur sa situation extrêmement précaire et à en faire un sujet de discussion dans le milieu politique et parmi le grand public. Le biotope des cours d'eau et la situation catastrophique du Doubs sont indissolublement liés au sort de ce poisson. La FSP se réjouit que ses efforts aient contribué à ces résultats réjouissants.

La situation alarmante du Doubs était d'ailleurs la raison pour laquelle la FSP avait élu le « roi du Doubs » poisson de l'année 2013, alors qu'il n'a pas d'intérêt halieutique. Il est par contre révélateur de la menace qui pèse sur la biodiversité et de l'importance de biotopes aquatiques sains. Lors d'un état des lieux effectué en 2012, seuls 52 individus avaient été recensés ! Sur le sol français et suisse, le poisson du Doubs est mis en péril par l'exploitation non respectueuse de l'environnement de l'énergie hydraulique, les seuils artificiels et les apports excessifs d'éléments nutritifs. En 1999, la situation du Roi du Doubs avait été jugée extrêmement critique et un concept de protection avait été lancé par l'OFEV – mais il ne s'était quasiment rien passé. La mort de divers poissons a montré que la situation s'était encore aggravée ces dernières années.

Kurt Bischof